



Début de la séance : 18h30  
Fin de la séance : 20h15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Date de convocation : 28/09/2022  
Nombre de conseillers : 23  
Présents : 19  
Nombre de votants : 21

Catherine VENTURINO - GABELLE	Céline PETIT	Guillem CHAHVERDI pouvoir à C VENTURINO GABELLE
Alain VAURY	Stéphanie GOUDAL-ORIONE	François VOLPI
Michèle ARNAUD	Raymonde ASTIER	Sébastien LEDESMA-pouvoir à J CUCCHI
Jacques CUCCHI	Pierre FABRE	Myriam GARSON
Yves GIACOMELLI-absent	Brigitte LAURENT	Wanda ORLOWSKI LEVEQUE
Gandice ROSELLINI-absente	Corinne BADOUX	Daniel VIRGIL
André APARICIO	Daniel GERVASONI	Maurice JEAN
Laurent MICHEL	Magali SARDOU	

Absents : 4

Pouvoirs : 2

Secrétaire de séance : Wanda ORLOWSKI LEVEQUE

**SECRETARIAT GENERAL**

**1- Approbation du Procès verbal du conseil municipal du 20 Juillet 2022**

Vote : Pour 16 Contre 1 : A.APARICIO Abstention 4 : L.MICHEL, M. SARDOU, D. GERVASONI ET M. JEAN

**2- Election du secrétaire de séance : Wanda ORLOWSKI LEVEQUE**

**3- Modification du règlement intérieur-conseil municipal-actualisation des commissions municipales :**

Madame le Maire explique que les modifications entrent dans le cadre légal en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> Juillet 2022. En vue d'une bonne administration du conseil municipal, il est nécessaire d'adapter des articles du règlement intérieur.

Vote : Pour 19 Contre 0 - Abstention 2 : A. APARICIO ET D.GERVASONI

**4- Nomination d'un conseiller municipal à la sécurité civile :**

Madame le Maire présente le cadre légal du plan communal de sauvegarde de la commune et la mise en place de la réserve communale. Il est demandé aux communes de procéder avant novembre 2022 à la nomination d'un conseiller municipal référent à la sécurité civile.

Vote : Unanimité Contre 0 Abstention 0

**RESSOURCES HUMAINES**

**1- Création d'un poste de chargé(e) des marchés publics et de la commande publique ainsi que de la veille juridique :**

Madame le Maire précise qu'en vue de structurer encore mieux les services, il est nécessaire de recruter un agent de catégorie B en charge de la bonne gestion des marchés et de la commande publique ainsi que de la veille juridique.

Vote : Pour 20 Contre 0 Abstention 1 : A.APARICIO

**2- Indemnités de police -Garde Champêtre**

Madame le Maire explique qu'il est nécessaire de maintenir une homogénéité de traitement entre les membres de la police municipale. A cet effet, une délibération doit être prise.

Vote : Pour UNANIMITE Contre 0 Abstention 0

**3- Revalorisation du point d'indice - Indemnités des élus**

Madame le Maire explique qu'au 1<sup>er</sup> Juillet 2022, une revalorisation du point d'indice des fonctionnaires a eu lieu. L'Etat demande donc à la collectivité d'homogénéiser le point d'indice des élus dans le même sens.

Vote : Pour UNANIMITE Contre 0 Abstention 0

## FINANCES

### 1- Décision modificative DM N°3 Budget de la Commune : travaux de la rue des abattoirs.

Madame le Maire précise que pour une bonne coordination budgétaire, il est nécessaire pour encaisser les sommes dues par la société Eurovia - dans le cadre du protocole transactionnel sur l'affaire de la rue des abattoirs- de délibérer sur cette décision budgétaire.

Madame Céline PETIT fait lecture de la délibération.

Vote : Pour UNANIMITE Contre 0 Abstention 0

### 2- Décision modificative – écriture en régularisation- avance aux entreprises – erreur- votée au conseil municipal du 20 juillet 2022.

### 3- Demande de subvention – Département 83-Acquisition du Cloître Saint Joseph

Madame le Maire fait lecture de la délibération

Montant TTC	Montant HT	Conseil Départemental (Année 2021)	Conseil Départemental (Année 2022)	Communauté de Communes Provence Verdon	Autofinancement HT
399 600 €	370 000 €	120 000 €	120 000 €	37 000 €	93 000 €

Vote : Pour UNANIMITE Contre 0 Abstention 0

### 4- Demande de subvention – Région Sud PACA- place de la Rougrière

Madame le Maire fait lecture de la délibération

Montant HT	DSIL	Région Sud Paca	Agence de l'eau	Autofinancement
1 200 000 € (estimatif)	15,6 %	20 %	41,66 %	22,74 %

Vote : Pour UNANIMITE Contre 0 Abstention 0

### 5- Demande de subvention-Agence de l'eau- place de la Rougrière

Madame le Maire fait lecture de la délibération

Montant HT	DSIL	Région Sud Paca	Agence de l'eau	Autofinancement
1 200 000 € (estimatif)	15,6%	20 %	41,66%	22,74%

Vote : Pour UNANIMITE Contre 0 Abstention 0

### 6- Demande de subvention-Région Sud PACA- acquisition des tanneries

Madame le Maire fait lecture de la délibération

Montant TTC	Plan Friche	Région Sud Paca	Autofinancement
499 279.46 €	299 569.46 € (60%)	99 855 € (20%)	99 855 € (20%)

Vote : Pour UNANIMITE Contre 0 Abstention 0

## URBANISME-FONCIER

### 1- Acquisition du bâtiment rue des tanneurs- EPF PACA

Madame le Maire précise que ce bâtiment est la deuxième phase d'acquisition des tanneries.

Vote : Pour UNANIMITE                      Contre                      0                      Abstention 0

### 2- Convention de coupe de bois-ONF pour l'exercice 2023

Madame le Maire fait le point sur les modalités de cette coupe suite à la signature d'une convention cadre initialement ratifiée en 2019 pour la mise en œuvre sur les parcelles identifiées dans ladite convention.

Madame Céline PETIT fait lecture de la délibération.

Vote : Pour UNANIMITE                      Contre                      0                      Abstention 0

### 3- Instauration du droit de préemption urbain renforcé sur certaines parties du territoire communal

Madame le Maire explique que c'est une des obligations de la commune suite au changement de règles d'urbanisme dès l'adoption du PLU en octobre 2019.

Madame Céline PETIT fait lecture de la délibération.

Vote : Pour UNANIMITE                      Contre                      0                      Abstention 0

## ENFANCE-ENTRETIEN-RESTAURATION

### 1- Convention des transports scolaires-Région Sud PACA – alournée

### 2- Convention RAM- mise à disposition d'un local-CCPV

Madame le Maire explique que cette mise à disposition correspond à une salle pour le relais des assistantes maternelles.

Madame le Maire fait lecture de la délibération.

Vote : Pour UNANIMITE                      Contre                      0                      Abstention 0

## COMMUNICATION-ASSOCIATIONS-FESTIVITES

### 1- Création d'une commission extra-municipale des festivités, des fêtes, des animations et de la jeunesse

Madame le Maire explique que cette commission permettra de réunir les élus et les citoyens pour programmer et porter les festivités municipales.

Madame le Maire fait lecture de la délibération.

Vote : Pour UNANIMITE                      Contre                      0                      Abstention 0

Signature du secrétaire de séance : Madame Wanda ORŁOWSKI LEVEQUE

*W. Orłowski Leveque*

Signature de Madame le Maire : Cathy VENTURINO GABELLE

